

Image not found or type unknown



Demande de renseignement concernant un litige

Par **kemsmoh_old**, le **20/09/2007 à 22:00**

BonjourrrrrJ'ai quitté la France en 2005 pour aller m'installer au Canada, en laissant mon chequier a la maison.rnrnJ'ai appris recement que on avait utilisé mon chequier pour faire des achats et que un de mes cheque avait ete scanné. environs 2000 euro d achats.rnrnj'aimerais rentrer en France pour regler ce problem mais je desir savoir si je risque d etre interpellé a la frontiere ou pasrnrnJe vous en remercie par avance.

Par **Jurigaby**, le **20/09/2007 à 23:33**

Non, vous ne risquez rien. Vous pouvez revenir tranquille !

Par **kemsmoh_old**, le **21/09/2007 à 22:10**

Merci mille fois